

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 EESP

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

éesp

école d'études sociales et pédagogiques · Lausanne
haute école de travail social et de la santé · Vaud

FORTE DE SA MISSION DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE NIVEAU TERTIAIRE ORIENTÉE VERS LA PRATIQUE, L'EESP EST ATTENTIVE À :

PROPOSER

un enseignement orienté vers la pratique professionnelle avec à la clé l'obtention d'un Bachelor ou d'un Master.

ORGANISER

des formations postgrades ou continues.

ASSURER

des prestations de service à des tiers.

MENER

des travaux de recherche et en valoriser les résultats en vue de faire avancer la théorie, de résoudre des problèmes liés à la pratique et de nourrir l'enseignement.

COLLABORER

avec des institutions de formation et de recherche en Suisse et à l'étranger ou d'autres partenaires ou milieux professionnels.

METTRE EN ŒUVRE

les missions particulières confiées par le Département de la formation de la jeunesse et de la culture et assurer à la Haute école un ancrage régional.

SOMMAIRE

4

MESSAGE
DU PRÉSIDENT

6

MOT DES
DIRECTRICES

8

L'ASSOCIATION
DES ÉTUDIANT-E-S
EESPACE LIBRE

9

MANIFESTATIONS
À L'EESP

10

L'EESP EN
QUELQUES CHIFFRES
EN 2015

12

DIPLÔMES ET TITRES
DÉCERNÉS EN 2015

14

PRIX ET
DONATEURS

16

QUELQUES
ÉVÉNEMENTS
SIGNIFICATIFS

18

LES ENJEUX
À VENIR

20

COMPTE
D'EXPLOITATION
ET BILAN

21

RAPPORT DE
LA FIDUCIAIRE

22

LE CONSEIL
DE FONDATION

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Journée de fête en l'honneur de
Mme Paola Richard-De Paolis

En 51 ans, l'EESP aura connu un directeur, Claude Pahud et une directrice, Paola Richard-De Paolis. Nous sommes ainsi passés d'une période de pionnier, de fondateur durant laquelle tout était à inventer, tout était à créer à une période de vingt-huit années de consolidation, de construction et de développement, à tous les niveaux de l'édifice.

Le Conseil de Fondation exprime sa très vive reconnaissance à Paola Richard-De Paolis, native de Ombrie, imprégnée de plusieurs années passées à Bologne. Notre fidèle directrice est reconnue non seulement pour sa formation universitaire, son travail de doctorat mais aussi pour sa forte personnalité et ses compétences. Très vite, elle a endossé son rôle, assumé de multiples responsabilités, en intégrant notamment une bonne connaissance du système politique et institutionnel, de son environnement professionnel, des arcanes lausannoises, vaudoises et suisses. Elle a su argumenter et convaincre avec des idées et des projets audacieux et étayés, ceci tout en demeurant à l'écoute des professionnels-le-s, des étudiant-e-s et des partenaires de l'EESP. Avec enthousiasme, elle a eu à cœur de garantir et développer les missions et les valeurs de l'école.

L'essor pris par l'EESP n'est de loin pas dû au hasard, mais à un travail approfondi de tout un personnel engagé en faveur de la formation dans le domaine du social et de la santé. À cela s'ajoute des relations de confiance tissées avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) en parti-

culier et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Dans ce contexte Paola Richard-De Paolis a fortement contribué au positionnement des formations dispensées au sein de l'école de façon à répondre aux attentes des partenaires et à valoriser la pertinence du niveau HES. Si les chiffres demeurent des indicateurs réducteurs, il est néanmoins utile de se souvenir du fait qu'en 1988 l'école comptait 373 étudiant-e-s alors qu'en 2015 on peut se réjouir d'en accueillir 957; du côté institutionnel, on comptait 55 collaboratrices et collaborateurs équivalents plein temps pour 124 à fin 2015. Aujourd'hui, avec les exigences de formation et les différents projets développés, le budget annuel atteint CHF 27,2 millions.

À son entrée en fonction, Paola Richard-De Paolis déclarait dans une allocution: « La légitimité des intérêts de recherche ne tient pas tant à l'épanouissement personnel qu'à la nécessité d'assurer en tant que lieu de formation et de débat, un travail systématique de réflexion à propos des phénomènes anciens et nouveaux qui animent les services sociaux et le champ pédagogique ».

Avec pertinence, elle a su anticiper, en amont du débat sur les HES, le rôle de la recherche au sein de l'école avec la création d'une Unité de recherche dont les travaux menés par une équipe de 36 chargé-e-s de recherche et 29 professeur-e-s, sont aujourd'hui largement reconnus sur le plan scientifique et bénéficient du subventionnement de fonds de tiers, du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) notamment.



M. Bernard Decrauzat

Le Conseil de Fondation par son président et par M. le professeur Alain Clémence, les collaboratrices et collaborateurs de l'EESP, par leur nouvelle directrice Mme Elisabeth Baume-Schneider et le doyen de la recherche M. le professeur Jean-Pierre Tabin, la HES-SO par sa rectrice Mme Luciana Vaccaro et le DFJC par sa cheffe de Département Mme la conseillère d'État Anne-Catherine Lyon ont eu l'occasion d'exprimer leurs sentiments de gratitude et d'affection à l'égard de Mme Paola Richard-De Paolis. Ces remerciements sont réitérés au travers de ces quelques lignes en y ajoutant nos vœux les meilleurs pour une nouvelle étape de vie.

LA TRANSMISSION DU SAVOIR POUR LE BIEN, LE MIEUX-ÊTRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ.

L'objectif primordial du Conseil de Fondation est de veiller à une bonne gouvernance de l'école afin que l'EESP soit apte à identifier les enjeux liés aux évolutions du travail social et de la santé et à en relever les défis au niveau des formations, des prestations de services à proposer, de la recherche comme des ressources humaines, du financement et des équipements.

Nous souhaitons la cordiale bienvenue à Elisabeth Baume-Schneider, Lic. ès sciences sociales de l'Université de Neuchâtel. Son parcours professionnel de responsable du Service social et médico-social des Franches-

Montagnes, Ministre de la formation, de la culture et des sports de la République et canton du Jura et à ce titre membre et présidente de plusieurs instances du domaine de l'instruction publique et des Hautes écoles en font un profil adapté aux importantes responsabilités qui l'attendent. Elle a pris en mains ces différentes tâches avec la conviction de leur intérêt et de leur importance. Le Conseil de Fondation l'assure de son appui et nos vœux les meilleurs l'accompagnent dans sa tâche.

Puisse la Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne s'inscrire résolument dans une dynamique prospective. Il y aura toujours à innover, à s'adapter, à construire des ponts entre employeurs, employé-e-s et formateurs ou formatrices, entre le corps professoral et les étudiant-e-s, entre les différentes professions enseignées à l'EESP, entre l'EESP et les autres HES, les Universités, etc. Des ponts qui tendent à éviter que les identités respectives s'annulent les unes par rapport aux autres mais au contraire puissent se recentrer de façon complémentaire et interdisciplinaire sur l'essentiel: la transmission du savoir pour le bien, le mieux-être de notre communauté. Je ne saurais conclure sans remercier tous les membres du Bureau de direction de l'école et mes collègues au Conseil de Fondation qui avec leur disponibilité et expertise contribuent au succès de « notre » Haute école de travail social et de la santé.

Bernard Decrauzat
Président du Conseil de Fondation EESP

MOT DES DIRECTRICES

28 ANS DE DIRECTION DE L'EESP

En juillet 2014, j'ai communiqué au Président de la Fondation ma décision de prendre ma retraite en juillet 2016. Un engagement de 28 ans sur des dossiers si différents, en étroite collaboration avec le personnel et avec la confiance de nos bailleurs de fonds. J'ai eu l'avantage de bénéficier du soutien des autorités des cantons de Suisse romande pendant toute la durée de mon mandat, aussi bien du temps de la convention spécifique liant l'EESP et les 7 cantons romands, que depuis la création de



Mme Paola Richard-De Paolis

la HES romande en 2002. Nous avons participé à ces travaux avec conviction et avons facilité divers processus de mise sur pied de cette remarquable réalité qu'est devenue en 15 ans la HES-SO. Merci à tous les partenaires avec lesquels j'ai pu mener à bien tant de projets.

Au plan interne j'ai joui de l'estime de notre personnel, ce qui a rendu possible une gestion humaine de nos ressources. Si en 1989, j'ai eu à reprendre de mon prédécesseur, Claude Pahud, la négociation du statut du personnel, j'ai pu quitter l'EESP en ayant vu aboutir le nouveau statut du personnel selon le système HES: le 16 mars 2015 nous avons conclu les négociations entre syndicats, organismes représentant le personnel des six Hautes écoles vaudoises et la DGES. L'enjeu en était l'égalité de traitement entre le personnel des HES des divers domaines et l'amélioration des traitements des multiples catégories d'enseignant-e-s.

Tant d'années et pas un seul moment de routine: c'est ce que je souhaite à la nouvelle directrice, Elisabeth Baume-Schneider, qui saura tirer le meilleur parti de ce magnifique instrument d'innovation qu'est l'EESP.

Paola Richard-De Paolis
Directrice de l'EESP
du 1^{er} septembre 1988 au 30 juin 2016

S'INSCRIRE DANS LE SILLAGE DE L'ESPRIT PIONNIER DE CLAUDE PAHUD ET DE L'AMBITION NOVATRICE DE PAOLA RICHARD-DE PAOLIS EST UNE BELLE RESPONSABILITÉ.



Au centre, M. Claude Pahud,
à gauche, Mme Paola
Richard-De Paolis,
à droite, Mme Elisabeth
Baume-Schneider

UN VIVIFIANT PATRIMOINE INSTITUTIONNEL

Dans notre perspective de mandat public, il nous appartient de consolider et de développer une formation de qualité et un environnement propice aux études dans nos deux filières. Cet objectif ne saurait se concevoir sans la contribution du Laboratoire de recherche Santé-Social (LaReSS) et de l'Unité de formation continue (UFC), ni le soutien des différents services de la Haute école. Et au-delà de l'expérience et de l'expertise de chaque secteur d'activité, pour mener à bien nos différentes missions, il est essentiel d'assurer à chaque membre du personnel un climat de travail serein et motivant.

Notre engagement professionnel commun et notre capacité à relever les défis à venir permettront d'argumenter et de convaincre les décideuses et décideurs institutionnels et politiques de la pertinence d'investir dans la formation dans les domaines du travail social et de la santé.

Plus que jamais, la société a besoin de professionnel-le-s qui sauront prendre en considération l'importance du lien social. À l'instar des conditions-cadres valorisées dans les discours faisant l'apologie de la prospérité économique, les valeurs de respect, d'autonomie et de dignité contribuent de manière significative au développement socio-économique et à la cohésion de la communauté.

Je me réjouis d'ores et déjà de travailler avec tout le personnel de l'EESP et le remercie de sa confiance, tout comme j'ai hâte de travailler en étroite collaboration avec mes collègues des Hautes écoles vaudoises de type HES, avec la Direction et les membres de la DGES et avec le Rectorat, avec les conseils de domaine travail social et santé, et avec les différentes instances de la HES-SO. Je ne saurais conclure, sans exprimer ma gratitude à M. Decrauzat, aux membres du Bureau et du Conseil de Fondation pour leur appui. Ma reconnaissance va au Département de la formation, de la culture et de la jeunesse, en particulier à sa cheffe de Département, Mme Anne-Catherine Lyon.

Elisabeth Baume-Schneider
Directrice de l'EESP dès le 1^{er} avril 2016

L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANT-E-S EESPACE LIBRE

ENTRAIDE ESTUDIANTINE

L'EESP est un milieu d'apprentissage dense qui demande aux étudiant-e-s de développer des compétences et des savoirs. Avec des effectifs régulés, l'école n'a pas pour politique d'accueillir un maximum d'étudiant-e-s et de laisser la compétitivité s'exprimer pour diminuer année après année les effectifs. L'entraide est d'autant plus possible. Cette valeur permet de mieux répondre aux attentes de formation, mais aussi de faire de l'EESP un lieu de vie propice à l'échange et à l'évolution de chacun-e. EESpace Libre reflète bien cette volonté d'aide par les pairs avec notamment deux buts : défendre les intérêts des étudiant-e-s et animer la vie de l'école.



L'animation du local étudiant et de la vie de l'école (fêtes, manifestations diverses) contribue à créer une ambiance favorable à l'émergence d'une communauté d'étudiant-e-s. Notre pull concrétise un sentiment d'appartenance que nous souhaitons valoriser.

EESpace Libre souhaite proposer différentes formes d'espaces et de rencontres permettant aux étudiant-e-s de s'investir selon leurs besoins. L'objectif est de mieux se connaître et de tisser des liens de confiance.

Nous privilégions une animation participative, proche de l'autogestion afin que les thèmes ou dossiers à traiter soient le reflet des préoccupations des étudiant-e-s, de l'actualité ou complètent des thèmes abordés rapidement en cours. Nous pouvons citer à titre exemplatif la désormais récurrente semaine consacrée à la sexualité.

Notre site (www.eespacelibre.ch) met à disposition une zone de partage de documents et pour chaque volée, un groupe Facebook facilite la compréhension des consignes, informe au sujet des cours et de diverses activités possibles. Nous proposons également, grâce à la disponibilité d'étudiant-e-s plus avancé-e-s dans leur cursus de formation, un soutien aux examens pour les étudiant-e-s de première année. Nous souhaitons poursuivre en 2016 cette démarche de soutien et à l'instar de ce qui se passe en ergothérapie, proposer un « parrainage » dans la filière TS.

Le bureau d'EESpace Libre

MANIFESTATIONS À L'EESP

Des débats, colloques, congrès, séminaires, conférences, journées d'étude, ateliers et expositions animent l'école tout au long de l'année. L'EESP est un lieu de vie et de rencontres, pour les étudiant-e-s, les professeur-e-s, les professionnel-le-s du travail social et de l'ergothérapie mais également pour un public bien plus large : en fait, toute personne ou groupe de personnes intéressés par une thématique développée au sein de l'école ou faisant l'objet d'un projet commun avec d'autres partenaires.

À titre d'exemples, les trois manifestations ci-dessous ont été organisées à l'EESP en 2015.



16 février
**REPENSER LA
RELATION ÉDUCATIVE
À L'ÉPREUVE DE LA
PRÉCARITÉ**

La précarité n'est pas seulement une déclinaison de la pauvreté ; elle peut être caractérisée bien davantage par des phénomènes de désaffiliation et de perte de toute confiance vis à vis du lien social et des institutions.

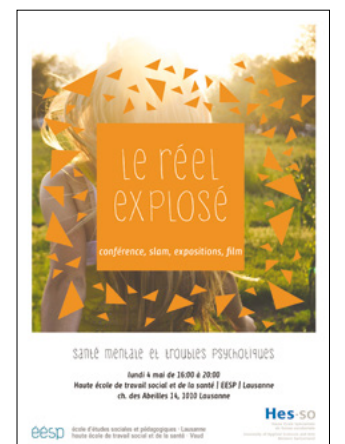
Conférence de Laurent Ott, philosophe, éducateur social.



24 avril
**PRATIQUES DES
SOLIDARITÉS,
AUJOURD'HUI ET
DEMAIN**

La solidarité, tout le monde la veut, ou presque. La mise en œuvre est plus chétive.

Cette journée d'études et d'échange fut un lieu de réflexion sur les enjeux, de partage d'informations et d'expériences pour renforcer l'action collective solidaire. La *Revue Page Romandes* N°2, 06/2015 y est consacrée.

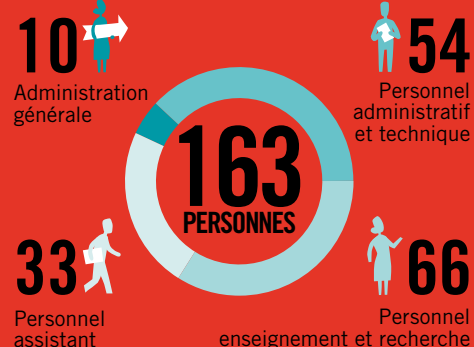


04 mai
LE RÉEL EXPLODÉ

Santé mentale et troubles psychotiques. **Une conférence : Schizophrénie : la recherche progresse !** de Kim Do Cuénod, professeure associée à l'Université de Lausanne et Jean Christophe Leroy, président de l'Ilot, Association de proches de la schizophrénie ou des psychoses. **Un slam** de Pablo Xavier, **trois expositions et un court métrage : Consentir au dialogue.**

L'EESP EN QUELQUES CHIFFRES EN 2015

LE PERSONNEL EN BREF



ÉTUDIANT-E-S 1'565

Filière ergothérapie 200 Filière travail social 757 Bachelor 94 Master 94 Formation continue (MAS-DAS-CAS) 514



TRAVAIL SOCIAL

BACHELOR

ERGOTHÉRAPIE

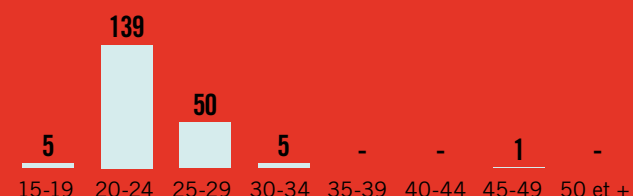
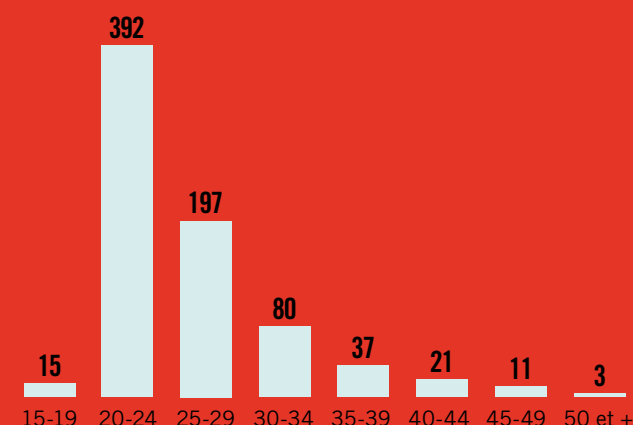
GENRE



NOMBRE DE DIPLÔMÉ-E-S EN 2015

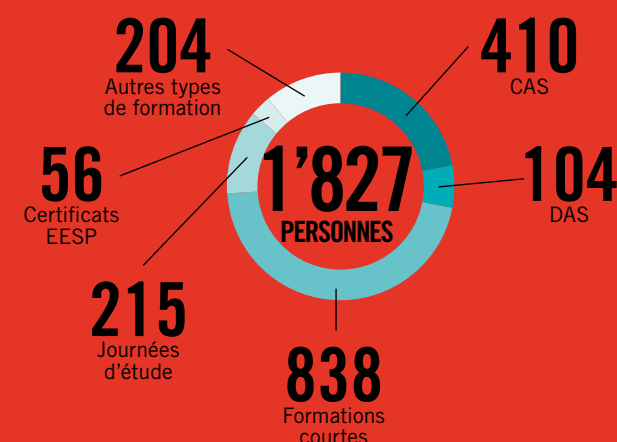


ÂGE



FORMATION CONTINUE

COURS SUIVIS EN 2015



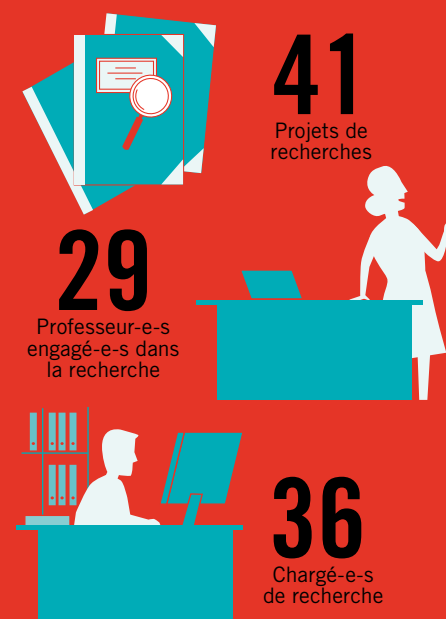
NOMBRE DE JOURS DE COURS ORGANISÉS



FORMATIONS POST-GRADES EN EXPLOITATION



LARESS



PRESTATIONS DE SERVICE

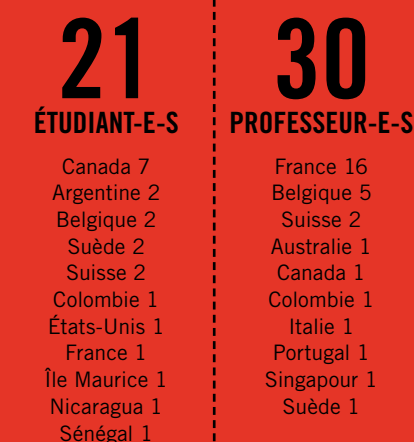


MOBILITÉ NATIONALE & INTERNATIONALE

ENTRANT



SORTANT



DIPLÔMES ET TITRES DÉCERNÉS EN 2015

Diplômé-e-s Ergothérapie Abukar Mursal Muna, Andrey Pauline, Auroi Fanny, Bachofen Kristel, Bader Marine, Baez Joan-Mérodie, Balderrama Pricila, Ben Simon Tali, Bilat Lucie, Bodenmann Marion, Boiron Lucie, Borda Calisaya Alison, Briod Juliette, Chabloz Myriam, Decastel Laure, Derré Rozenn, Donzallaz Sarah, Duinat Julien, Durgniat Morgane, Eichenberger Marylin, Emery Aloyssia, Fortenbach Noémie, Gertsch Morgan, Gurtner Basile, Herren Monique, Huguenin-Dezot Mellie, Keller Sylvain, Kessler Emily, Kottelat Line, Locatelli Yann, Maclean Laura, Mellina Camille, Messer Nicoline, Meyrat Cindy, Morard Héloïse, Mulsant Julie, Muriset Issiaka, Ngo Pem Lissoug Rose Antoinette, Nussbaumer Léa, Pochon Lucile, Ramseier Amandine, Rendina Daniela, Rojevic Carolina, Ruchti Sandy, Schneider Claire, Squaratti Denis, Tissot Agnès, Verdon Carine, Wetter Buchs Aurélie Mélody.

Diplômé-e-s Travail social, orientation animation socioculturelle Amstutz Laura, Bayard Tiphaine, Benacloche Carmen, Bolay Caroline, Buehler Nathalie, De La Fuente Annabel, Fahrni Emilie, Farine Romain, Fischbach Boris, Hichri Melik, Jolidon Jade, Khadraoui Sami, Lemaire Jean-Christophe, Maurer Aude, Millot Cédric, Morier Mathieu, Pereira Da Silva Bruno, Pittet Sarah, Priolet Pauline, Romy Sophie, Sahli Audrey, Saraiva de Lemos Jorge David, Senderos Gloria, Serey Nancy, Tonetti Jessica, Wäckerle Kaspar, Wahli Colin, Wyss Jérôme.

Diplômé-e-s Travail social, orientation éducation sociale Bally Nadine, Bartnik Laura, Baume Laetitia, Bellavoit Woodeline, Beney Arnaud, Bernaschina Giulia, Berruex Caroline, Betschart Joséphine, Beuchat Manuelle, Billod Lucile, Blaser

Astrid, Boillat Krystel, Borgeaud Julia, Bregnard Sandy, Buache Carolane, Bürgi Manon, Burnier Mylène, Canosa Manuel, Chaar Ibrahim, Champendal Cécile, Cheren Marco, Chèvre Michaël, Clément Aurélie, Conlon Roxane, Corbat Pauline, Cordey Karen, Cortat Sabine, Cuendet Sarah, Cuypers Nathalie, Da Conceição Nathalie, Dattner Jessica, De Chambrier Marie, De Franchi Elena, Décoppet Anne-Laure, Demierre Mara, Dériaz Odile, Desgalier Sandrine, Deteuf Reynald, Dubler Audrey, Duboux Maxime, Dubuis Charlotte, Duchêne Chloé, Ducret Carole, Ehret Aurélie, Estoppey Déborah, Eyer Besson Marie-Claire, Felicetti Vanessa, Frassanito Fanny, Froidevaux Olivier, Froignier Claire, Gaille Céline, Ganty Sibylle, Ghiani Daniele, Gonçalves Mélanie, Grandjean Muriel, Granger Stacy, Grigolin Léila, Guillaume Marilyne, Gut Alysée, Helbert Deborah, Hoeldrich Kirsten, Jacquet Justine, Joly Karen, Junod Olivier, Keuffer Noémie, Klopferstein Mélanie, Körpe Elsa, Lambelet Corinne, Landolt Adrien, Lanzarini Karen, Lauener Olivia, Laurent Joana, Lavanchy Héloïse, Macchi Mara, Macheret Valérie, Majkowiec Sarah, Matile Sofian, Maurer Vincent, Meillaz Charlotte, Mene-trey Anex Karin, Meyer Nathalie, Meynent Aurélie, Michel Nastassja, Monti Vanessa, Morier Sandrine, Mosca Clémentine, Moser Tanya, Mustafa Shkurte, Natal Ivete, Navarro Marina, Nobel Manon, Osmani Beharta, Padel Manon, Palmisano Maïté, Pasqualino Quentin, Peev Anna, Pelaud Gérard, Pernet Laurence, Pinatel Nicolas, Placi Mélanie, Ponniah Thanusha, Porta Laurence, Renaud-dit-Louis Marielle, Rigaldo Julie, Robert Loris, Rollier Sébastien, Romero Susana, Rouiller Lauriane, Rozenblum Raphael, Rufino Neres Magali, Samba Anna, Scalisi Nicola, Schwager Christine, Seri Sarah, Siegenthaler

Aline, Siegfried Olivia, Simon Marion, Simonet Sara, Tarantola Marilyn Angela, Terreaux Clémence, Torrance Rebecca, Vidal Calvo Dalmacio, Walther Mélissa, Wharton Keren, Zollinger Pauline, Zuljija Donika.

Diplômé-e-s Travail social, orientation service social Adler Carine, Allasia Sheqiri Valentine, André Olivier, Battista Luana, Bell Sarah, Bonzon Arnaud, Borer Charlotte, Borer Régine, Bugnon Delphine, Carnazzi Léa, Cuénoud Pauline, Delli Gatti Debora, Di Pasquale Nelly, Diogo Andrea, Du Pasquier Océane, Ermet Aurore, Espichan Salinas Juliana, Fernandes Sandrine, Fernandez Lucie, Gourmel Esther, Gut Sarah, Jeanneret Camille, Kohler Michaël, Labbé Sylvie, Liaudet Hariett, Maric Marica, Martin Iris-Océane, Mauron Quentin, Mayencourt Valérie, Melo Oliveira Sonia, Mendes Toan, Nguyen Mélanie Lê Thanh, Nisticò Alessio, Pernet Alexandra, Pilet Gwendoline, Racine Manon, Restani Nathalie, Ritzmann Lucie, Schenkel Sarah, Zeller Ramseyer Christine.

Diplômé-e-s Master en Travail social (MATS) délivrés par le domaine Travail social Bernaschina Alice, Bonvin Delphine, Bridji Slim, Codesido Catherine, Flümann Christophe, Froidevaux Gaël, Gianoli Sonia, Gitto Sabrina, Gonvers Sophie, Hen Léa, Imhof Jean-Michel, Jeannot Elodie, Kamrath-Gaillard Caroline, Klay Justine, Krummenacher Laetitia, Minyem Basile Audoux, Moret Samuel, Pont Chamot Anne-Françoise, Riondel Gaël, Rivier Raphaël, Sahin Bektas, Salgado Vera Gonzalo, Schaller Yamuna, Terrier Carole, Wüthrich Angélique.

Outre la formation initiale l'EESP propose de nombreuses formations continues, notamment un MAS (Master of Advanced Studies), des DAS (Diploma of Advanced Studies) et des CAS (Certificate of Advanced Studies).

MAS en action et politiques sociales

4 diplômé-e-s

DAS en Art-thérapie

12 diplômé-e-s

DAS en Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale

4 diplômées

DAS en Thérapie avec le cheval

1 diplômée

CAS de Praticien formateur

96 diplômé-e-s

CAS de Manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles

15 diplômé-e-s

CAS de Médiatrice et Médiateur culturel

21 diplômé-e-s

CAS de Thérapeute en intégration neuro-sensorielle

2 diplômé-e-s

CAS en Case Management

25 diplômé-e-s

CAS en Gestion d'équipe et conduite de projets

42 diplômé-e-s

CAS en Migration et sociétés plurielles

20 diplômé-e-s

CAS Interprofessionnel en addictions

19 diplômé-e-s

Certificat EESP - Formation d'enseignant-e en lecture labiale 2014-2015

16 diplômé-e-s

PRIX ET DONATEURS

Grâce au soutien et à la générosité de précieux partenaires et donateurs, des prix sont remis aux étudiant-e-s de la Haute école de travail social et de la santé | EESP, pour la qualité de leurs travaux. <https://new.eesp.ch/prix/>



Remise du prix Fondation Bellet

PRIX FONDATION BELLET

Depuis 1916, la Fondation Bellet œuvre au service d'enfants et d'adolescents en difficultés familiales, sociales et personnelles.

Le prix a été décerné à Mme **Anna Peev**, filière travail social, orientation éducation sociale, pour la qualité de ses résultats et de son travail de fin d'études sur le partenariat entre parents et professionnels autour d'une personne atteinte d'autisme.

Le prix a été remis par Mme Ursula Riedel Jacot, Présidente de la Fondation et M. Jean-Marc Pignat, Directeur du secteur spécialisé.

www.servan.ch

PRIX FONDATION EBEN-HÉZER

Créée en 1899 par Sœur Julie Hofmann, la Fondation Eben-Hézer accompagne des personnes vivant avec un handicap ou en perte d'autonomie. Le prix a été décerné à M. **Reynald Deteuf**, filière travail social, orientation éducation sociale, pour la qualité conceptuelle d'un travail qui permet de développer de nouvelles pistes sur l'employabilité des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme.

Le prix a été remis par M. Olivier Favrod, Vice-président de la Fondation.

www.eben-hezer.ch

PRIX JEAN-CLAUDE KNUTTI

M. Jean-Claude Knutti a été associé aux destinées de l'EESP depuis 1967, comme délégué du Canton de Neuchâtel en tant que membre du Conseil de Fondation. Il en a assuré la présidence de 2003 à 2014. Suite à son décès, le «Prix Jean-Claude Knutti» est créé en mémoire de son profond attachement à l'EESP.

Le prix a été décerné à Mme **Véronique Eggimann**, pour la qualité de son travail de certification dans le cadre du CAS en médiation culturelle.

Le prix a été remis par Mme Paola Richard-De Paolis, Directrice de l'EESP.

PRIX CLAUDE ET MONIQUE PAHUD

En 1953, M. Claude Pahud et Mme Monique Pahud Veillard créent le «Centre de formation d'éducateurs pour l'enfance et l'adolescence inadaptées». Le couple fondateur n'aura de cesse de développer l'école, qui deviendra Association EESP en 1964 et Fondation en 1986. Directeur charismatique de l'EESP jusqu'en 1988, M. Claude Pahud laisse une empreinte significative dans le paysage de la formation supérieure.

Le prix a été décerné à Mme **Aloyssia Emery**, filière ergothérapie, pour la qualité de l'ensemble de ses études.

Le prix a été remis par M. Claude Pahud.

PRIX ANNE-MARIE ROLLIER

Mme Anne-Marie Rollier est considérée comme une figure pionnière du développement de l'ergothérapie en Suisse. Elle s'est engagée activement dans la reconnaissance de la profession d'ergothérapeute, notamment en présidant l'Association suisse des ergothérapeutes de 1953 à 1966 et surtout dans le soutien à la création d'une école d'ergothérapie en Suisse romande, qui verra le jour en 1965 au sein de l'EESP.

Le prix a été décerné à Mme **Valentine Perrelet**, filière ergothérapie, pour la qualité de l'ensemble de ses études.

Le prix a été remis par Mme Martine Gagnebin.

PRIX PRO SENECTUTE VAUD

Pro Senectute Vaud a pour but de contribuer au bien-être matériel, physique et moral des personnes âgées vaudoises, ainsi que de préserver ou renforcer leur capacité de vivre indépendantes et intégrées à la vie de la communauté. Le prix a été décerné à MM. **Cédric Millot** & **Colin Wahli**, filière travail social, orientation animation socioculturelle, pour leur travail de bachelor, en récompense de l'originalité de la démarche proposée, qui postule l'intérêt d'une approche intergénérationnelle comme vecteur de démocratie participative et à Mme **Carole Ernst**, filière travail social, orientation service social pour son rapport de 2^e période de formation pratique en récompense d'un remarquable travail de synthèse.

Le prix a été remis par M. Tristan Gratier, Directeur.

www.vd.pro-senectute.ch



Remise du prix Claude et Monique Pahud

QUELQUES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

En matière de formation, 2014 et 2015 ont marqué le 50^e anniversaire de la Fondation de l'EESP et de la filière ergothérapie. Plusieurs manifestations ont été organisées, réunissant un nombreux public de professionnel-le-s, soit notamment :



19 novembre 2014
**une journée de
jubilé,
3 conférences,
des ateliers et
un spectacle**
*Que sait-on
aujourd'hui
de l'autisme?*



12 février 2015
une table ronde
*La recherche
aujourd'hui dans
les HES*



02 mai 2015
**une journée de
formation**
*La ville de Pistoia:
culture de l'enfance,
culture de la
participation*



27 mai 2015
un colloque
*Défis professionnels
dans le champ de la
vieillesse*



12 et 13 juin 2015
**un partenariat
entre la filière
d'ergothérapie et le
4^e congrès Suisse
d'ergothérapie à
Berne**



16 juin 2015
un world-café
*Quelle formation
pratique pour
demain?*

Dans le domaine institutionnel et des ressources humaines, le dossier prioritaire fut la « bascule » au 1^{er} septembre 2015 du personnel d'enseignement et de recherche dans le système défini par la *Loi sur les hautes écoles vaudoises (LHEV)* de type HES. L'enjeu a consisté à répartir l'ensemble du corps professoral dans les fonctions de professeur-e HES ordinaire, professeur-e HES associé et maître d'enseignement. Une procédure de classification s'est poursuivie tout au long de l'année en collaboration avec l'Association du personnel. Au terme d'un processus exigeant, la très grande majorité du PER a bénéficié d'une valorisation salariale. Il s'agira désormais d'être attentif à la mise en œuvre de ce nouveau statut du personnel. Parallèlement, des travaux ont également été menés en vue d'appliquer le règlement sur les assistant-e-s des Hautes écoles cantonales vaudoises de type HES, ce qui a notamment débouché sur la création de postes d'assistant-e-s. Désormais, un nouveau règlement du personnel sera utile pour mettre en œuvre les nouveaux éléments découlant de la LHEV mais également clarifier et préciser bon nombre de pratiques ou questions demeurées en suspens au sein de l'école.

Dans le sillage de la LHEV, une conférence du personnel administratif et technique a été créée et est présidée par M. Marc Magnin, responsable administratif de la formation continue, tandis que le Conseil représentatif de l'EESP (CREP), présidé par M. Alexandre Lambelet, professeur HES associé, s'est exprimé sur les sujets soumis à son préavis et a sollicité la Direction pour différentes questions.

Ces nouveaux espaces de dialogue et de concertation seront des partenaires privilégiés dans les années à venir pour élaborer et concrétiser une politique de formation ambitieuse pour l'EESP tout en préservant et en enrichissant une culture institutionnelle de référence.

Avec l'augmentation du personnel et la complexification des politiques RH, il a été décidé de se doter d'un Service des ressources humaines avec de nouvelles compétences et responsabilités.

Dans le domaine des infrastructures, le vaste dossier du réaménagement du rez inférieur du bâtiment B, avec en particulier la création d'un nouvel auditoire modulable de 240 places et d'un espace cafétéria pour les étudiant-e-s, a été porté par la direction. Le projet prévoit également l'isolation thermique du bâtiment B, accompagnée d'une mise en conformité incendie exigée par la nouvelle législation en la matière. L'appel d'offre en entreprise totale a abouti à l'adjudication des travaux à l'entreprise Losinger-Marazzi et les travaux ont débuté dans le premier semestre 2016.

LES ENJEUX À VENIR

Afin de préserver et consolider le positionnement de l'EESP dans le réseau des Hautes écoles de type HES et d'affirmer son rôle fédérateur et innovateur, il convient de travailler tant sur le plan interne qu'externe de l'école.

Il est important de veiller à favoriser un environnement de travail mobilisateur au sein de l'école et de stimuler les prises en considérations transversales des nouveaux défis. L'élaboration d'un nouveau règlement du personnel permettra non seulement de définir la politique RH, mais également de préciser les valeurs de l'école et de déterminer par exemple quelle politique de la relève entend promouvoir la Direction, après avoir notamment consulté les Décanats de filière et d'unité, le Conseil représentatif de l'EESP et l'Association du personnel.

Au vu des contingences financières des différents cantons parties du Concordat HES-SO et du débat budgétaire de la HES-SO, il est probable que le modèle financier doive être revu. Il s'agira pour l'école de définir les priorités utiles à maintenir une offre de formation de qualité, un environnement propice à la recherche et des conditions permettant de proposer des formations continues adaptées aux attentes et expertises du terrain.

Il est impératif de tendre à une concordance entre les finalités et objectifs décrits dans le mandat de prestations à signer en 2016 avec le Rectorat de la HES-SO et les ressources financières et de personnel mises à disposition pour les concrétiser.

Pour ce qui concerne la filière **Travail social**, un vaste chantier sera consacré à la révision du PEC06 (plan d'études cadre datant de 2006) pour le niveau bachelor. Dans un premier temps, il s'agira d'établir un bilan de la situation actuelle en sollicitant notamment l'appréciation des milieux professionnels, du personnel enseignant, des étudiant-e-s des Hautes écoles du domaine social, soit les Hautes écoles de Genève, Valais, Fribourg et Vaud. Ce constat documenté permettra de travailler à l'élaboration des adaptations à prévoir et de fixer l'échéance pour la mise en œuvre du nouveau PEC.

Pour la filière **Ergothérapie**, les travaux se poursuivront avec le domaine Santé pour participer à la mise en place d'un master santé à orientation ouvert aux diplômé-e-s en ergothérapie. Parallèlement, il s'agira également de préparer, pas à pas, le transfert de la filière ergothérapie à HESAV; ce transfert devrait se faire concomitamment au déménagement d'HESAV dans ses nouveaux locaux, sis à la Bourdonnette, à l'orée 2022.

Dans le domaine de la **Recherche**, l'année 2016 permettra de débiter la mise en œuvre des quatre réseaux de compétences traitant respectivement:

- Âge, vieillissement et fin de vie (AVIF);
- Genre et travail social (GeTS);
- Occupation humaine et santé (OHS);
- Participation sociale et troubles neurodéveloppementaux (NeuroDev).

Dans le domaine de la **Formation continue**, il s'agira de préciser une politique institutionnelle permettant de prendre en considération les consignes d'autofinancement tout en maintenant des prestations proposées à un financement adapté aux réalités budgétaires des différentes institutions concernées. Les liens avec les terrains sont essentiels pour la mise en œuvre des prestations de formation continue qui permettent aux professionnel-le-s de développer des compétences utiles à l'amélioration du travail quotidien dans les institutions et répondant ainsi à une meilleure prise en considération des besoins des usagers et usagères.

Parmi les autres faits marquants, il est réjouissant de mentionner que l'EESP a obtenu, par Mme Saskia Pflughard et Mme Murielle Martin, le mandat pour l'innovation pédagogique de la HES-SO pour l'année 2015-2016 grâce à un projet relatif à l'observation de l'enseignement par les pairs.

Sur le plan extérieur, il s'agira de poursuivre les collaborations avec les différents partenaires institutionnels de l'EESP. L'année 2016 verra également l'organisation par le domaine social à Lausanne de l'Université d'été en travail social réunissant des Universités ou Hautes écoles de Boston, de Hong Kong, de Jérusalem, de Jinan, de Kochi, de Los Angeles, de Ouagadougou ou encore de Vancouver.

L'EESP a assumé un rôle de pionnier dans cette dynamique de mobilité internationale et de partage de compétences sur des thématiques de travail social.

BILAN & COMPTE DE RÉSULTATS 2015

BILAN

ACTIF	2015 / CHF	2014 / CHF
Trésorerie	5'219'479	4'942'628
Réalisables	2'814'155	2'142'453
Actif immobilisé	6'425'989	6'724'229
Total	14'459'623	13'809'310

PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	4'800'611	3'740'169
Capitaux étrangers à long terme	7'439'423	7'488'195
Fonds et réserves	843'773	832'405
Fonds de réserves et d'innovation	1'239'319	1'146'819
Capital de dotation	80'000	80'000
Fonds propres	2 163 092	2'059'224
Résultat de l'exercice	56'497	521'722
Total	14'459'623	13'809'310

COMPTE DE RÉSULTATS

CHARGES		
Charges du personnel	22'128'360	21'747'259
Charges de fonctionnement	5'137'662	3'639'618
Total	27'266'022	25'386'877

PRODUITS		
Produits écolages Bachelor	1'185'861	1'104'288
Produits Unité formation continue	2'599'637	2'726'697
Produits LaReSS (Recherche - PS)	2'266'385	2'025'801
Produits autres	2'623'049	2'347'202
Prélèvement sur les fonds et réserves	10'808	22'140
Produits propres	8'685'740	8'226'128
Subvention forfaits HES-SO	16'055'779	15'067'471
Subvention cantonale	2'581'000	2'615'000
Subventions	18'636'779	17'682'471
Total	27'322'519	25'908'599
Résultat de l'exercice	56'497	521'722

RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de

FONDATION ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de FONDATION ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice 2015 arrêté au 31 décembre 2015.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL DE FONDATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2015 arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 6 avril 2016

Léman Audit SA
Y. Platel
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

LE CONSEIL DE FONDATION

BUREAU DU CONSEIL DE FONDATION

Decrauzat Bernard président, membre coopté

Goy René délégué des milieux professionnels employeurs

Meyer Claude trésorier, membre coopté

Pitteloud Françoise vice-présidente, membre cooptée

MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION

Aubert Josiane membre cooptée

Beetschen Céline déléguée du Conseil représentatif

Bertholet Keckeis Marion déléguée des milieux professionnels employés

Clémence Alain membre coopté

Depallens Raphaël délégué de l'association EESpaceLibre

De Siebenthal Véronique déléguée des milieux professionnels employés

Fleury Anne-Laure déléguée de l'association EESpaceLibre

Gabriel Pascal Eric délégué du Conseil représentatif

Hegedüs-Connor Tomika déléguée des milieux professionnels employés

Jaques Michel délégué du Conseil représentatif

Lambelet Alexandre délégué du Conseil représentatif

Leuba Marie déléguée des milieux professionnels employés

Magnin Marc délégué du Conseil représentatif

Martins Alves Ribeiro André délégué de l'association EESpaceLibre

Métraux Hélène déléguée des milieux professionnels employeurs

Prats Viviane déléguée du Conseil représentatif

Roy Séverine déléguée du Conseil représentatif

Scheidegger Yves délégué des milieux professionnels employeurs

Schnegg Olivier délégué des milieux professionnels employeurs

Tosato Oscar délégué Ville de Lausanne

Villat Jean-Marie membre coopté

Zuntini Luca délégué des milieux professionnels employeurs

Parmi les nombreuses publications du personnel enseignant, aussi bien aux éditions EESP que chez d'autres éditeurs, dans des revues scientifiques et professionnelles, voici un extrait tiré de la revue *Travail, genre et sociétés*.

« LES MIETTES SONT LES RESTES D'UN GÂTEAU, OU D'UN PAIN, LORSQU'ON LE COUPE.

À l'inverse d'une tranche, elles constituent des petits morceaux épars que l'on peut picorer, sans pour autant pouvoir s'en rassasier. L'expression « miettes du salariat » rend compte de l'amenuisement des raisons de tenir dans un travail assigné [par l'assurance chômage] en regard de celles qui sont à l'œuvre dans le travail salarié. En situation d'assignation, les personnes ne perçoivent pas de salaire, mais un complément d'argent; elles demeurent chômeuses, mais échappent en partie aux stigmates de l'inactivité; elles n'appartiennent pas à un collectif de travail, mais ne sont pas au foyer; elles ont des tâches peu gratifiantes et n'ont aucune perspective de carrière, mais elles élaborent des stratégies pour retrouver un emploi. Le supplément attribué pour les frais de repas et de transport peut constituer un plus financier qui n'est pas négligeable pour certain-e-s. Cette somme n'est d'ailleurs pratiquement jamais utilisée pour se nourrir, mais est économisée pour des dépenses jugées plus utiles: payer les factures, les frais occasionnés pour la recherche d'emploi (photocopies, timbres, déplacements), maintenir l'activité de football des enfants par exemple. Pour les mères, cette rentrée d'argent ne suffit cependant pas à payer les frais supplémentaires occasionnés par la garde d'enfant, la participation à un programme d'emploi temporaire est donc souvent source de paupérisation. »

Kuehni Morgane, « Les miettes du salariat: l'engagement au travail des sans-emploi », *Travail, genre et sociétés* 1/2016 (n° 35), p. 23.

Avec la précieuse contribution de Susy Ducaux et du Service de la communication.

Graphisme et illustrations **Tassilo, Vevey**
Photographies **Jessica Hauf, Hugues Siegenthaler**
Impression **Print Riviera, 2016**
© octobre 2016 HETS & SA | EESP | Lausanne



éesp

école d'études sociales et pédagogiques

**HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET
DE LA SANTÉ | EESP | LAUSANNE**

Chemin des Abeilles 14

1010 Lausanne

tél. +41 (0)21 651 62 00

fax +41 (0)21 651 62 88

info@eesp.ch

www.eesp.ch